

DOSSIER DE PRESSE 2020

SUITE DE LA REFLEXION COLLECTIVE SUR LE PROJET JITSI | AIIC SUISSE

Qui a peur du grand méchant loup ? Considérations disparates sur l'évolution de la profession d'interprète de conférence

par Michèle Homsy AIIC Région arabe | 22.10.20 |
Version anglaise par Abdellah Regragui AIIC Région arabe



Au cours de l'assemblée publique virtuelle du 3 mai 2020, force a été de constater certaines contradictions dans le discours du Président de l'AIIC : Non, il n'est pas possible de recommander de prestataire de solutions d'interprétation en ligne. Non, un accord entre l'AIIC et des prestataires n'est pas souhaitable. En revanche, la création d'un secteur de l'interprétation à distance est, elle, envisageable à l'avenir. Ces incohérences apparentes traduisent bien le malaise et la confusion qui règnent aujourd'hui parmi les interprètes. Car, si certains parmi nous commençaient à se faire peu à peu à l'idée d'une nouvelle forme d'interprétation en espérant pouvoir maîtriser une évolution jugée à la fois graduelle et inévitable, la pandémie mondiale a imposé, avec violence, une nouvelle donne à tous les intervenants du secteur des conférences. Pour dire les choses rondement, nous sommes un peu sonnés! Et, pour pouvoir se retrouver dans le tourbillon qui nous emporte, pourquoi ne pas jeter un regard rétrospectif sur la profession : on pourrait y trouver quelques enseignements utiles.

Interrogée dans le cadre du film « Les Interprètes : Perspective historique » (1996), Mme Monique Corvington, alors chef interprète à l'ONU rappelait, à juste titre, que le métier d'interprète de conférence était né de la technologie et qu'il avait évolué avec elle.

« Dans le temps, ce que nous avons constaté c'est une diminution de l'interaction entre l'interprète et les participants aux réunions. D'abord, la consécutive où on était pratiquement en tête-à-tête; l'interprète était dans la salle. Puis est venue la

simultanée; l'interprète est dans une boîte de verre. Puis on paie de moins en moins attention à la répartition des sièges dans la salle, donc parfois l'interprète ne voit pas l'orateur; il ne voit pas non plus ceux qui l'écoutent. Maintenant, nous allons vers une ère où l'interprète ne sera même plus dans la salle, où l'interprète sera à côté. Et j'ai dit que techniquement la chose est faisable, mais humainement, je me demande si elle l'est ».

Si l'on admet cette description pour généralement exacte, on peut en tirer deux conclusions : la première est que la profession n'est pas appelée à disparaître en raison des nouvelles technologies. Bien au contraire et malgré les inconvénients actuels, celles-ci nous ouvrent, de par leur portabilité, de nouvelles perspectives de travail auxquelles nous n'avions pas accès par le passé puisque les installations d'interprétation étaient souvent jugées trop lourdes par les clients potentiels. La seconde est que l'interprétation à distance – que nous avons déjà toutes et tous pratiquée d'une manière ou d'une autre dans le cadre de nos activités professionnelles quoique à échelle plus réduite, ne remplacera pas nécessairement toutes les autres formes d'interprétation. Aujourd'hui, on n'interprète plus comme du temps de la SdN; pourtant, la consécutive a survécu à l'avènement de la simultanée, et la cabine, au bidule, chaque modalité ayant réussi à trouver sa niche, son public, ses interprètes.

Karl Marx définissait le prolétariat – et je paraphrase grossièrement – comme des travailleurs ayant perdu la maîtrise de leur outil de production.

J'ai fait le gros de ma carrière d'interprète au Canada. Pendant plus de vingt-cinq ans, j'ai entendu mes collègues se plaindre de ce que les interprètes avaient perdu l'accès direct aux clients qui préféraient l'option du guichet unique via les équipementiers avec ce que cela signifie en termes de rémunération, de dotation, d'accès à la documentation, etc.

En revanche, j'avais du mal à comprendre pourquoi les interprètes ne s'étaient pas dotés de leur propre équipement pour battre les sociétés techniques sur leur terrain, réduisant les marges sur l'appareillage et maintenant des conditions de travail et de rémunération décentes pour leurs collègues. La réponse est

évidente : ces équipements sont lourds et coûteux. Il faut aussi pouvoir les entretenir, les renouveler et les stocker. Enfin, il faut aussi s'attacher les services d'au moins un technicien pour gérer tout cela. Un vrai casse-tête!

Or, les nouvelles technologies règlent une bonne partie du problème. Elles sont légères, maniables et surtout, elles ont le mérite de l'ubiquité.

Depuis quelques années, nous ressentons, à l'envi, derrière nos chers conférenciers, que nous vivons désormais dans une économie du savoir où prime le contenu. De toute évidence, ce constat a été dressé il y a déjà un moment par au moins deux géants de l'informatique, IBM et HP. À l'origine, fabricants de matériel, tous deux ont peu à peu délaissé la production d'équipements pour privilégier la conception de logiciels puis la création de contenu, estimant que le contenu, c'était l'avenir.

Or les plateformes d'interprétation ont beau pulluler, elles restent des coquilles vides sans les créateurs de contenu que sont les interprètes. Les propriétaires des marques les plus courantes en sont bien conscients qui multiplient les gestes de courtoisie hypocrite à l'égard de l'Aiic. Sur le plan technique, aucune ne peut se démarquer, à l'heure actuelle, en prétendant se conformer à des normes techniques ISO qui n'existent pas encore et qui, nous le savons, sont des normes a minima. Sur le plan du contenu, elles ne peuvent pas non plus prétendre à un label de qualité, raison pour laquelle elles courtisent notre association et ses membres.

Depuis toujours, l'Aiic a été en avance sur son temps ou pleinement dans son actualité. Association internationale et non fédération d'associations nationales. Accords avec des institutions intergouvernementales. Création du site Web pour mettre le monde à la disposition des interprètes et les interprètes à la disposition de clients planétaires. C'est une association à laquelle ne manquent ni le talent ni la vision.



aiic

Suisse

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE

INTERNATIONAL ASSOCIATION
OF CONFERENCE INTERPRETERS

Les nouvelles technologies ont, certes, changé la donne. Pour les interprètes, il est temps de reprendre la main. Reprendre la main, cela signifie maîtriser l'outil de travail. Pour ce faire, il faut renverser la vapeur en arrachant aux fournisseurs d'équipements et de plateformes leur avantage matériel. La multiplication des plateformes de conférence à distance et de plateformes d'interprétation – aussi rapide que la démographie des léporidés – montre bien que ces technologies se démocratisent, c'est-à-dire qu'elles deviennent de plus en plus communes.

Il serait donc non seulement envisageable mais éminemment souhaitable que l'Aiic se penchât, au plus tôt, sur la question du développement d'un outil par et pour les interprètes et leurs clients. À l'instar du répertoire et du site de l'Aiic, cet outil serait mis à la disposition des membres de l'Association qui pourraient le proposer à leurs clients, pour les aider à gagner ou à maintenir des parts de marchés. L'Aiic est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Elle ne peut donc faire de profit. En revanche, elle peut fonctionner sur base de recouvrement des coûts.

Malheureusement ou heureusement, l'Assemblée de 2021 ne se tiendra qu'en 2022. Il ne faut pas être grand clerc pour savoir que les débats se focaliseront sur l'interprétation à distance. Plutôt que de se contenter d'entendre les expériences, bonnes ou mauvaises, des uns et des autres, il serait plus utile d'adopter une démarche prospective en demandant à l'Exécutif de préparer d'ores et déjà des pistes à explorer. Notre nouveau site Web est bientôt terminé. Nos finances sont saines. C'est quand tout va mal qu'il faut investir dans l'avenir.

En avant, capitaine!